

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Le Québec de 1960 à aujourd'hui : à la recherche de la prospérité (partie I) Un long chemin parcouru et des assises plus solides



Aux yeux de certains, la prospérité est un rêve que l'on caresse. Pour d'autres, c'est un but à atteindre. Pour le Québec du début des années 1960, la recherche de la prospérité a été un moteur, une motivation pour prendre sa revanche sur des années sombres, une occasion de faire mentir ceux qui croyaient que les Québécois étaient « nés pour un p'tit pain ». Ce *Point de vue économique* examine les facteurs internes et externes ainsi que les forces et les faiblesses qui ont influencé l'évolution de l'économie du Québec depuis les débuts de la Révolution tranquille jusqu'à aujourd'hui. Il permet de voir que le Québec a changé et qu'il s'est outillé pour répondre aux défis du présent millénaire. Toutefois, la partie n'est pas gagnée. Au chapitre de la productivité, il reste des gains importants à faire.

Des pas de géant pour l'économie québécoise Un État plus présent

Au tournant des années 1960, l'économie du Québec profitait encore du boom de l'après-guerre et de l'élan de l'économie américaine. C'était une période caractérisée par l'expansion du secteur des ressources : pâtes et papiers, minerai de fer, de cuivre, d'or et d'amiante, etc. Cependant, cette croissance n'arrivait pas à corriger complètement des déséquilibres importants. En fait, l'économie du Québec affichait toujours un retard important par rapport à l'Ontario et, de façon générale, par rapport au reste de l'Amérique du Nord pour des indicateurs aussi importants que le revenu par habitant, l'emploi et la productivité.

Sa structure industrielle, bien que diversifiée, était fortement axée sur l'industrie légère. Par comparaison avec le secteur manufacturier ontarien, celui du Québec reposait davantage sur des secteurs faisant appel à la main-d'œuvre qu'à la machinerie, ce qui le rendait plus vulnérable à la concurrence internationale. La forte présence de ces industries dans l'économie québécoise faisait aussi en sorte que celle-ci était relativement peu productive. Ainsi, la productivité moyenne du secteur manufacturier québécois, telle que mesurée par la valeur ajoutée par travailleur à la production, était de 19 624 \$ en 1975

comparativement à 22 231 \$ pour le Canada¹, soit un écart de 13 %.

L'économie québécoise de l'après-guerre reposait encore largement sur une politique héritée de la fin du XIX^e siècle, soit des protections tarifaires élevées destinées à favoriser l'industrialisation. L'accent était mis sur la substitution des importations sur le marché canadien plutôt que sur les exportations.

Or, l'après-guerre marque le début d'un mouvement mondial de libéralisation des échanges qui fera en sorte que les protections douanières seront progressivement abaissées jusqu'à devenir nulles ou minimales dans un grand nombre de secteurs. Le Québec a appris à la dure ses leçons de commerce international puisque ses industries étaient concentrées dans des secteurs où il était peu compétitif.

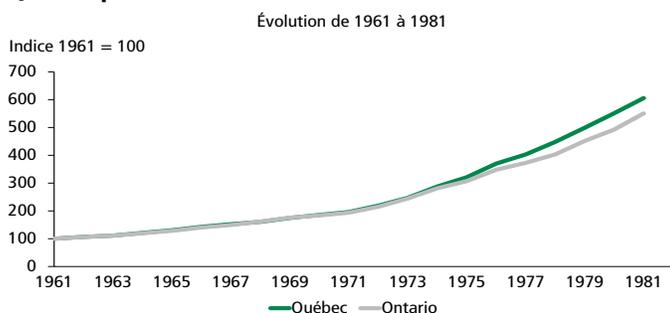
Cette déconfiture était d'autant plus affligeante que le Québec avait désespérément besoin d'offrir des emplois aux vastes cohortes du baby-boom qui arrivaient alors sur le marché du travail. La perte de débouchés pour cette nouvelle main-d'œuvre fut compensée en bonne partie par l'expansion rapide du secteur public.

¹ Pierre FRÉCHETTE et collab., *L'économie du Québec*, 2^e édition, Les Éditions HRW, 1979, p. 308.

Le développement des infrastructures routières, la construction d'édifices administratifs et d'établissements dans les réseaux de la santé et de l'éducation, la réalisation d'Expo 67 et des Jeux olympiques de 1976 ainsi que la construction de grands barrages hydroélectriques sur la Manicouagan et à la Baie-James fournissent également des emplois abondants en plus de contribuer au développement d'une expertise québécoise en matière de génie civil et électrique. De fait, grâce à cette présence accrue de l'État et malgré ses carences structurelles, la croissance du PIB par habitant au Québec a dépassé celle de l'Ontario, notamment à compter du milieu des années 1970 (graphique 1).

GRAPHIQUE 1

Le PIB au prix du marché par habitant a progressé plus vite au Québec qu'en Ontario



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les difficultés du secteur privé de l'économie québécoise et son déclin par rapport à son rival ontarien se poursuivront pendant les années 1970. Ainsi, alors qu'en 1959 les investissements manufacturiers dans la région métropolitaine de recensement de Montréal représentaient 170 % de ceux de la région de Toronto, le même rapport était tombé à 70 % en 1979, soit en l'espace de seulement 20 ans².

Dans l'espoir de renforcer leur compétitivité économique face au Japon, aux tigres asiatiques et à une Union européenne en voie d'expansion rapide, les gouvernements du Canada et des États-Unis concluront en 1989 un accord de libre-échange (ALE) qui sera étendu au Mexique (ALENA) en 1994. Ces accords auront pour effet de « continentaliser » l'économie québécoise en lui permettant d'accéder aux chaînes de valeur nord-américaines.

Au tournant du millénaire, les entreprises québécoises devront affronter les nouveaux défis posés par l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce et par l'arrivée sur le marché d'autres pays dits « émergents ». Le Québec prendra alors conscience que désormais, l'économie est devenue mondiale sous l'effet de la libéralisation du commerce, des faibles

coûts de transport, de la mobilité croissante de la main-d'œuvre et du développement des technologies de l'information et des communications.

Une transformation profonde de la structure de l'économie

Au cours du dernier demi-siècle, la structure de l'économie du Québec s'est beaucoup transformée. Elle apparaît beaucoup mieux à même de tirer son épingle du jeu que ce n'était le cas en 1960. Le Québec peut en effet compter sur des entreprises concurrentielles dans des domaines en harmonie avec les besoins actuels et futurs de l'économie mondiale, qu'il s'agisse du génie-conseil, des services informatiques, du matériel de transport ou du multimédia. Les liens synergiques qu'ont ces entreprises entre elles et avec leurs fournisseurs créent un tissu industriel solide, résilient et innovateur qui fait en sorte que le Québec est mieux outillé pour traverser les tempêtes à venir qu'il ne l'était en 1960 quand il ne pouvait compter, pour l'essentiel, que sur des entreprises œuvrant dans des industries traditionnelles.

Le tableau 1 donne un aperçu de la manière dont la structure de l'économie québécoise s'est modifiée depuis le moment où la Révolution tranquille s'est mise en branle³. Ainsi, l'importance du secteur de la fabrication dans l'économie, telle que mesurée par sa part du produit intérieur brut, a été réduite de moitié. Le recul a été encore plus accentué pour les secteurs primaires (agriculture, forêt, mines). À l'inverse, la part du vaste secteur des services a augmenté de plus du tiers (de 54 % à 73 %) au cours de la période sous l'effet notamment de la croissance des activités reliées à la santé, aux services sociaux, à l'éducation et aux loisirs. Les services financiers et immobiliers ont également connu une croissance importante. Cette nouvelle configuration

TABLEAU 1

Transformation de la structure industrielle du Québec

SECTEURS	EN % DU PIB	
	1961	2017
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,4	1,5
Mines	2,8	1,4
Électricité, gaz et eau (services publics)	3,0	3,7
Construction	5,8	6,7
Fabrication	28,6	13,5
Commerce de gros et détail	14,2	11,9
Transport et entreposage	6,0	4,5
Finances, assurances, services immobiliers	10,7	17,3
Administrations publiques	5,1	7,5
Autres services (santé, éducation, loisirs, etc.)	18,0	32,0
Total*	100,0	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas totaliser 100.
Source : Statistique Canada

³ Pour une analyse approfondie des cycles économiques, consulter : *Étude spéciale : histoire économique du Québec depuis une soixantaine d'années*, Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, 25 novembre 2014, 13 p.

² *Ibid.*, p. 388.

n'est pas l'apanage du Québec : c'est aussi celle qui s'est imposée dans les économies avancées ailleurs en Amérique du Nord et en Europe durant la même période.

Au cours des dernières décennies, la répartition de l'activité économique entre Montréal et le reste du Québec s'est transformée. En 1970, le *Rapport Higgins-Martin-Raynauld* (HMR) mettait en lumière un déséquilibre important entre la région de Montréal et le reste du Québec. En tant que pôle de développement, Montréal devançait de très loin Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Le rapport déplorait que le Québec ne puisse compter, comme l'Ontario, sur plus de villes de 100 000 habitants et plus, soit d'une taille suffisante pour générer des économies d'échelle et des synergies interindustrielles⁴.

Bien que les attentes nourries au cours du dernier demi-siècle dans le développement régional n'aient pas toutes été satisfaites, des changements majeurs ont eu lieu. Depuis la parution du rapport HMR, Québec est devenue une des agglomérations urbaines les plus dynamiques au Canada et la province compte plus d'une dizaine de villes de plus de 100 000 habitants. Bon nombre d'entre elles affichent une bonne diversité d'activités économiques et sont des foyers de croissance et d'innovation. L'expertise, la créativité et du personnel qualifié sont également disponibles partout sur le territoire québécois.

Un autre signe de transformation de l'économie québécoise est la destination des exportations. En 1972, les expéditions manufacturières du Québec vers le reste du Canada étaient deux fois plus importantes que celles dirigées vers les autres pays⁵. Les États-Unis dépassent maintenant le reste du Canada comme destination de la production québécoise.

Des difficultés restent à résoudre

Le commerce extérieur

Le commerce extérieur donne un bon aperçu de la vigueur et de la compétitivité d'une économie puisqu'il permet de déterminer comment ses produits réussissent ou non à s'imposer face à la concurrence étrangère. À cet égard, la performance de l'économie du Québec au cours des dernières années est préoccupante. Le tableau 2 montre en effet que le solde des échanges commerciaux du Québec avec l'étranger est passé d'un surplus de 5,9 G\$ en 2002 à un déficit de 21,5 G\$ en 2017. Le solde des échanges interprovinciaux a joué en sens inverse, mais dans une proportion beaucoup trop faible pour faire véritablement contrepoids à la détérioration des échanges avec les autres pays. Au total, le déficit de 18,7 G\$ des échanges commerciaux représentait 4,5 % du PIB québécois (en dollars courants).

⁴ B. HIGGINS, F. MARTIN et A. RAYNAUD, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa, 1970.

⁵ Pierre FRÉCHETTE, *op. cit.*, p. 388.

TABLEAU 2

Le commerce extérieur du Québec

	EN G\$ COURANTS	
	2002	2017e
Exportations de biens et de services	141 507	188 735
Vers l'étranger	92 929	116 821
Vers les autres provinces	48 578	71 914
Importations de biens et de services	137 307	207 433
De l'étranger	87 078	138 360
Des autres provinces	50 229	69 073
Solde des échanges	42 000	-18 698
Avec l'étranger	5 851	-21 539
Avec les autres provinces	-1 651	2 841

e : estimations de l'Institut de la statistique du Québec

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation

Cette évolution s'explique en bonne partie par l'importance des importations de véhicules automobiles légers et de camions (14,3 % de la valeur des importations) ainsi que de pétrole brut ou raffiné (10,0 %). Elle s'explique aussi par la perte de parts de marché des exportateurs québécois aux États-Unis à la suite de la pénétration accrue des produits venant de Chine ou d'autres pays sur ce marché.

Malgré l'évolution difficile de son commerce extérieur au cours des dernières années, le Québec détient toujours certains avantages face à la concurrence internationale. Les données du commerce extérieur permettent en effet d'identifier des produits où le Québec se situe parmi les plus importants exportateurs mondiaux.

Ainsi le tableau 3 à la page 4 montre bien que le Québec demeure un chef de file mondial en ce qui concerne les simulateurs de vol et leurs parties, le papier journal, le matériel aéronautique et l'énergie électrique sous forme brute ou en lingot d'aluminium. Pour ces produits de même que pour le minerai de fer, les fils de cuivre, la viande de porc et le bois scié, il se situe parmi les neuf premiers exportateurs mondiaux. Dans le cas des simulateurs de vol, les exportations québécoises représentent 46,6 % des exportations mondiales. La part du Québec des exportations mondiales est également très élevée dans le cas du papier journal (21,8 %) et de l'aluminium (9,9 %). Ces chiffres ne peuvent cependant prêter à aucune complaisance puisqu'en réalité, le Québec a perdu des rangs ou des parts de marché pour plusieurs de ces biens d'exportation au cours des dernières années. Ces données révèlent aussi que les avantages comparatifs du Québec se situent encore largement dans les ressources peu ou pas transformées.

La productivité

Le Québec accuse un retard sur la plupart des pays développés en ce qui a trait à la productivité telle qu'elle est mesurée par la valeur de la production en parité de pouvoir d'achat par heure travaillée. Ainsi, la productivité québécoise équivaut aux

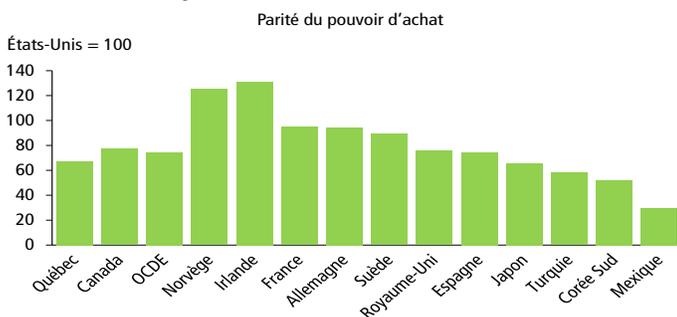
TABLEAU 3
Le Québec parmi les principaux pays exportateurs de biens en 2016

	RANG MONDIAL	PART DANS LES EXPORTATIONS MONDIALES (%)
Simulateurs de vol	1	46,6
Papier journal	1	21,8
Aluminium sous forme brute	3	9,9
Minéral de fer et ses concentrés	4	2,6
Avions, hélicoptères et autres véhicules aériens	6	4,4
Ouvrages de menuiserie	7	2,9
Bois scié	8	3,5
Chocolat et autres préparations alimentaires	8	3,3
Viande de porc	9	3,7
Énergie électrique	9	3,9
Papiers et cartons	9	4,1
Fils de cuivre	9	4,5

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

deux tiers (67,2 %) seulement de celle des États-Unis et elle se situe un peu en deçà de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (graphique 2). Cette situation représente un problème important dans la mesure où la productivité a un effet direct sur la capacité d'une économie d'affronter la concurrence étrangère et de rehausser le niveau de vie de sa population.

GRAPHIQUE 2
Le produit intérieur brut par heure travaillée en 2016 est inférieur à la moyenne de l'OCDE



OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
 Sources : Statistique Canada et OCDE

En somme, malgré le fait que l'économie québécoise se soit beaucoup transformée depuis les années 1960, elle n'a pas réussi à surmonter le handicap d'une productivité insuffisante en comparaison des autres économies développées.

Un long parcours qui n'est pas terminé

L'économie québécoise doit aussi affronter de nouveaux défis. Il y a d'abord le risque posé par les velléités protectionnistes qui sont apparues aux États-Unis et qui pourraient s'étendre à d'autres pays. Il s'agit d'une menace sérieuse pour l'économie du Québec, compte tenu que les exportations internationales de biens et

services comptaient pour 28,2 % de son PIB en 2017⁶. Tout récemment, la signature de l'Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC) a diminué le risque immédiat, mais les tendances au resserrement commercial demeurent bien présentes.

En ce qui a trait aux perspectives commerciales, l'économie québécoise est également désavantagée par le fait que la croissance économique mondiale gravite de plus en plus autour du Pacifique. Il est question ici de la côte ouest de l'Amérique du Nord, de la Chine de même que des pays tels que l'Inde, l'Indonésie et le Vietnam. Non seulement l'éloignement et les coûts de production constituent-ils pour les entreprises québécoises des handicaps sérieux face à ces nouveaux marchés, mais surtout, plusieurs des économies émergentes de l'Asie deviendront vraisemblablement des concurrents redoutables dans des secteurs névralgiques (équipement de transport, biopharmaceutique, technologies numériques, ressources) et sur des marchés importants pour le Québec (Canada, États-Unis).

Par ailleurs, comme toutes les autres économies dans le monde, celle du Québec est confrontée à ce qu'on qualifie de quatrième révolution industrielle, soit l'implantation rapide des technologies et des réseaux numériques dans toutes les sphères d'activité. Ce passage au numérique bouleverse déjà en profondeur des secteurs comme le commerce, les médias, la fabrication et l'hébergement touristique. Il aura des effets majeurs sur la productivité et sera une source importante d'innovations. Il posera aussi des défis d'adaptation plus ou moins considérables pour la grande majorité des métiers et professions en plus de soulever des enjeux en ce qui a trait à la répartition de la richesse et des revenus. Par contre, la mobilisation n'est pas une idée nouvelle au Québec, comme en fait foi le regroupement des forces autour des crêneaux d'excellence et des grappes métropolitaines depuis de nombreuses années. La création du premier pôle de recherche universitaire au Canada en intelligence artificielle à Montréal est un autre témoignage de l'intention des Québécois de ne pas demeurer en marge des développements technologiques actuels.

Les points d'appui ont changé

L'économie du Québec a réussi à se moderniser au cours des dernières décennies. Cependant, il est certain qu'elle devra continuer de le faire pour répondre aux défis tant externes qu'internes qu'elle devra relever. Son succès à les surmonter dépendra, dans une large mesure, des forces sur lesquelles elle peut s'appuyer. Celles-ci reposent à la fois sur les facteurs de production que sont la main-d'œuvre, les ressources naturelles et le capital financier et sur l'action d'acteurs clés tels les entrepreneurs et l'État. Certaines de ces forces étaient présentes en 1960 et elles sont toujours un avantage comparatif pour le Québec. D'autres ont perdu de leur importance. D'autres encore sont apparues ou ont pris de la vigueur en cours de route et

⁶ Soit 116,8 G\$ pour un PIB de 414,9 G\$ selon l'édition 2018 du Calepin, du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec.

constituent maintenant des cartes maîtresses sur lesquelles l'économie québécoise pourra compter au cours des prochaines années.

Les ressources humaines

Des changements importants ont touché les ressources humaines québécoises au cours des cinquante dernières années. À titre d'exemple, le taux d'activité de la main-d'œuvre québécoise de 15 ans et plus a progressé significativement : il était de 52,8 % en 1961 comparativement à 56,7 % en Ontario⁷. En 2017, il se chiffrait à 64,9 % en 2017, à parité avec son voisin ontarien⁸.

Il faut mettre en évidence un autre progrès notable : l'éducation. Ainsi, la main-d'œuvre québécoise est maintenant beaucoup plus instruite et formée qu'en 1960. Le tableau 4 permet de constater que la part de la population détenant un diplôme postsecondaire a bondi de 19 % qu'elle était en 1960 chez les 25-34 ans à 79 % en 2017, soit quatre fois plus chez la cohorte la plus étendue des 25-44 ans⁹. Autre fait remarquable, la diplomation

postsecondaire qui était nettement inférieure à celle de l'Ontario en 1960 dépassait celle de la province voisine en 2017. La formation collégiale, générale ou technique a permis de dépasser le stade des études secondaires. Non seulement les qualifications de la main-d'œuvre québécoise ont rejoint celles de l'Ontario, mais elles soutiennent maintenant très bien la comparaison avec celles des autres économies développées (tableau 5).

Le vieillissement constitue un autre changement important survenu dans la main-d'œuvre au cours des dernières décennies. Au début de la Révolution tranquille, les enfants du baby-boom gonflaient rapidement les rangs de la population active (travailleurs et chercheurs d'emploi). La décélération du rythme des naissances qui s'est produite par la suite a maintenant des effets sur le marché du travail. Depuis 2012, le groupe des 25 à 54 ans appartenant à la population active est en diminution au Québec (graphique 3 à la page 6). En Ontario, sa croissance a ralenti sans jamais devenir négative.

Ce piétinement de la population active de 25 à 54 ans cause des difficultés d'embauche pour plusieurs entreprises et pourrait, dans certains cas, entraîner une hausse des salaires et des prix susceptible d'affecter la compétitivité des entreprises. Cela est d'autant plus plausible dans un contexte où il est déjà difficile

⁷ Données de Statistique Canada rapportées dans Pierre FRÉCHETTE et collab., p. 128.

⁸ Selon les données de l'Enquête sur la population active (tableau 14-10-0018-01).

⁹ Les données disponibles ne permettent pas d'avoir des cohortes identiques.

TABLEAU 4

Répartition de la population âgée selon le plus haut diplôme obtenu

EN %	1960 (25-34 ANS)		2017 (25-44 ANS)	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
Aucun	66	49	12	10
Secondaire	15	26	9	18
Collégial/professionnel/technique	14	17	44	33
Universitaire	5	9	35	39
Total*	100	100	100	100

* En raison des arrondissements, le total peut ne pas être égal à 100.

Source : Statistique Canada (pour 1960, données citées par Pierre FORTIN dans : *La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, qu'avons-nous accompli, que nous reste-t-il à faire?*)

TABLEAU 5

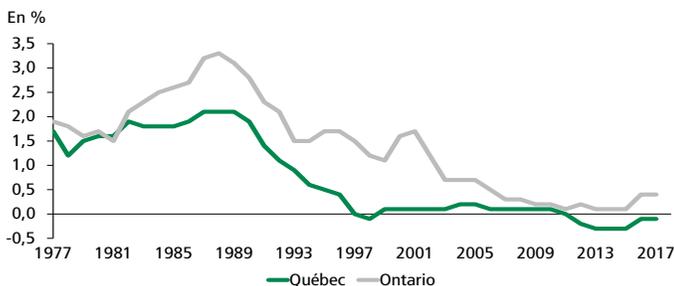
Répartition des 25-64 ans selon le niveau de scolarité atteint en 2016

EN %	QUÉBEC	ÉTATS-UNIS	ALLEMAGNE	FRANCE	ROYAUME-UNI
Préscolaire et primaire	4	9	13	13	13
Secondaire et post-secondaire	44	44	56	43	36
Universitaire	52	48	31	44	52
Total*	100	100	100	100	100

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas totaliser 100.

NOTE : Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) présentent certaines limites lorsqu'il s'agit d'examiner et de répartir le niveau de scolarité selon la CITE (classification internationale type de l'éducation), car il est impossible d'établir une délimitation précise entre « enseignement postsecondaire non tertiaire » et « enseignement tertiaire de cycle court ». Les données de l'EPA sur la population canadienne ayant atteint un niveau de scolarité CITE 5 (enseignement tertiaire de cycle court) sont quelque peu surévalués car cette catégorie comprend, par exemple, des diplômés du cégep ou d'un programme collégial de passage à l'université qui, selon la classification type internationale, se classeraient au niveau CITE 4 (postsecondaire non tertiaire). Statistique Canada, *Indicateurs de l'éducation au Canada - une perspective internationale*, 2017, p. 30.

Sources : Statistique Canada, Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 3
La croissance annuelle de la population active* de 25 à 54 ans pèse sur le potentiel de l'économie


* Travailleurs et chercheurs d'emploi.
Source : Statistique Canada

de combler les départs à la retraite et où il y a, concurrentement, création de nouveaux emplois.

L'énergie et les ressources naturelles
L'électricité

Tout comme c'était le cas en 1960, le Québec peut toujours compter sur une dotation en ressources naturelles diversifiée. Ainsi, la disponibilité d'énergie électrique à des tarifs parmi les plus bas au monde continue de constituer un avantage concurrentiel tant pour les entreprises déjà établies au Québec que pour celles qui pourraient être intéressées à y installer des usines. Certes, les prix actuels des hydrocarbures (en regard des niveaux atteints en 2008 et de 2011 à 2014) ont quelque peu réduit cet avantage comparatif, mais l'hydroélectricité présente l'attrait d'être une source d'énergie renouvelable dont l'empreinte écologique est réduite en comparaison de l'énergie de source thermique, fossile ou nucléaire. Actuellement, le Québec dispose de surplus de capacité énergétique à la suite des importants ajouts à ses installations de production bâties au cours des dernières années. Ces actifs pourront constituer des leviers de développement économique importants à moyen et à long terme.

Les ressources minérales

Les ressources minérales ont été une source de richesse importante dans plusieurs régions du Québec dans les décennies de l'après-guerre. Certaines, telles que l'amiante ou le cuivre ont perdu une large partie sinon la totalité de leur potentiel d'exploitation. D'autres, notamment le fer et l'or, présentent encore de bonnes perspectives malgré la concurrence de plusieurs autres pays producteurs. Compte tenu de son étendue, le Québec pourrait aussi compter sur d'autres ressources minérales dans l'avenir. Des développements en ce sens sont d'ailleurs déjà en cours en ce qui a trait notamment au lithium et au diamant.

Les ressources forestières

Compte tenu de l'éloignement de la ressource, du temps qu'elle met à se régénérer, des avancées technologiques et des litiges commerciaux récurrents avec les États-Unis, on peut difficilement s'attendre à ce que le secteur forestier québécois puisse fournir dans le futur autant d'emplois que par le passé. L'industrie forestière pourrait toutefois connaître à moyen et à long terme un regain de compétitivité si les changements climatiques augmentent la superficie et la vitesse de croissance de la forêt. Par ailleurs, l'industrie forestière québécoise pourrait aussi profiter d'une réduction de l'offre pouvant résulter de la désertification et de la surexploitation à différents endroits dans le monde.

L'eau

On peut anticiper que l'abondance d'eau douce deviendra un avantage comparatif important pour les secteurs agricoles et industriels au Québec au fur et à mesure que les changements climatiques et la surexploitation créeront des pénuries ailleurs dans le monde. En cette matière, il faudra nécessairement inclure une perspective de développement durable.

Les ressources financières

Jusqu'aux années 1960, le Québec avait de la difficulté à épargner suffisamment pour produire le capital financier nécessaire à la croissance et au développement de son économie. Pour cette raison, les investissements étrangers étaient accueillis à bras ouverts. C'est ainsi qu'entre 1965 et 1968, dans le secteur québécois de la fabrication, plus de 60 % des revenus imposables des sociétés étaient attribuables à des entreprises appartenant à des non-résidents. La proportion était de 42 % dans les services et de 41 % dans le secteur minier¹⁰.

La création en 1965 de la Caisse de dépôt et placement du Québec a marqué un virage à cet égard. D'autres mesures, tant gouvernementales que privées, concourront par la suite à canaliser une partie croissante de l'épargne québécoise vers la réponse aux besoins des entreprises. Par ailleurs, des programmes tels que le régime d'épargne actions, les fonds fiscalisés de travailleurs et le capital régional et coopératif Desjardins ont incité les Québécois à participer davantage au développement de l'économie québécoise au moment où la progression de leur revenu disponible leur permettait d'épargner davantage.

Le rapport entre l'épargne et les besoins de financement a également changé à l'échelle mondiale. Alors que dans le contexte de l'après-guerre et du baby-boom, les ressources financières disponibles étaient largement mobilisées pour la construction d'infrastructures matérielles, l'économie mondiale doit plutôt composer depuis le tournant du millénaire avec ce

¹⁰ Gouvernement du Québec, *Le cadre et les moyens d'une politique québécoise concernant les investissements étrangers*, 1973, p. 31.

que certains qualifient d'épargne excédentaire (*saving glut*), une situation qui rend plus difficile l'obtention de rendements satisfaisants pour les institutions financières, mais qui facilite l'accès au financement international pour les entrepreneurs.

Ces changements ont fait en sorte que le financement ne semble plus constituer un obstacle majeur aussi important que dans le passé pour les projets québécois offrant de bonnes perspectives de rentabilité.

L'entrepreneuriat

Pour bien des raisons, l'entrepreneuriat était peu présent dans la population québécoise francophone au début de la Révolution tranquille, hormis quelques exceptions. En 1961, les entreprises et les institutions contrôlées par les francophones n'assuraient que 47 % des emplois au Québec, soit une proportion nettement inférieure à leur importance numérique¹¹.

Les choses ont changé au cours des décennies qui ont suivi alors que les progrès de l'éducation et des réussites comme Expo 67 et les grands projets de génie civil ont permis aux Québécois d'acquérir une plus grande confiance dans leurs capacités de se lancer en affaires.

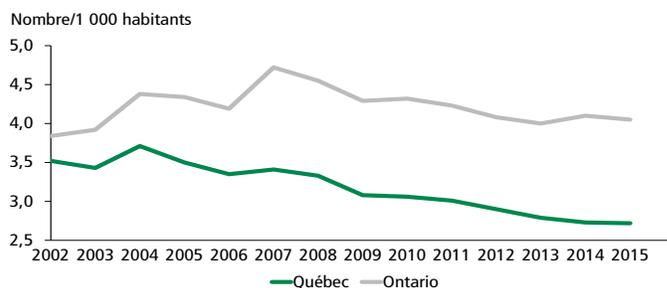
La montée de l'entrepreneuriat québécois est devenue apparente avec ce que l'on a appelé le Québec inc., soit l'émergence de chefs de file dans les domaines du génie (SNC-Lavalin), des matériaux (Canam), de l'équipement de transport (Bombardier), des médias (Vidéotron, Québecor, UniMédia), de l'énergie et des ressources (Énergir, Cascades), du commerce de détail (Groupe Jean Coutu, Provigo, Metro, Alimentation Couche-Tard) et de la finance (Power Corporation).

Par ailleurs, un changement notable s'est produit dans la société québécoise. Ainsi, la population québécoise valorise les entrepreneurs bien davantage qu'elle ne le faisait antérieurement. En outre, la disposition des jeunes Québécois à se lancer en affaires augmente : en 2017, « les intentions d'entreprendre chez les jeunes du Québec sont en hausse (41,5 %) par rapport à 2016 (31,9 %), et sont plus élevées qu'au RDC (reste du Canada) (30,2 %) »¹².

Cependant, bien que favorables à l'activité entrepreneuriale, les Québécois hésitent encore à passer à l'acte. Le graphique 4 illustre qu'entre 2004 et 2015, la création d'entreprises privées avec employés (ce qui exclut les travailleurs autonomes) au prorata de la population a diminué continuellement au Québec et

GRAPHIQUE 4

La création annuelle d'entreprises avec employés dans le secteur privé tend à diminuer



Source : Statistique Canada

que l'écart avec l'Ontario s'est creusé¹³. Cette déconnexion entre la perception et l'action est difficile à expliquer. Toutefois, il est possible qu'étant de plus en plus diplômés, les jeunes Québécois préfèrent la sécurité d'un emploi bien rémunéré à la carrière plus risquée d'entrepreneur.

L'État

À compter de 1960, l'État québécois est devenu beaucoup plus présent dans l'économie, tant pour assurer la relance en période de basse conjoncture que pour réglementer le commerce et l'industrie et, dans certains domaines, agir directement par le biais de sociétés d'État. Le gouvernement s'est aussi engagé dans un programme d'investissements majeurs pour combler des lacunes importantes. On peut penser aux infrastructures routières et aux établissements scolaires et hospitaliers nécessaires à une population en pleine croissance.

Au cours des années 1960 et 1970, fort du recrutement de vastes cohortes de nouveaux diplômés, le gouvernement du Québec, comme celui d'Ottawa, croit fermement qu'il est possible d'orienter et d'accélérer le développement économique par la planification et l'action volontariste. Les politiques et les programmes à cet effet se succèdent. L'ambition ne manque pas : on vise tout à la fois la croissance des entreprises, la création d'emplois, la modernisation de l'économie, la réanimation des secteurs en difficulté et le développement des régions.

Cette confiance dans la capacité de l'État de stimuler et d'orienter le développement économique sera cependant mise à l'épreuve au tournant des années 1980, alors que l'économie sera aux prises avec la présence simultanée de taux d'inflation et de chômage élevés. Comme plusieurs autres gouvernements dans le monde, celui du Québec s'en remettra alors davantage à l'initiative privée pour développer le potentiel de l'économie.

¹¹ Selon des calculs de l'économiste André RAYNAULD rapportés dans Paul-André LINTEAU, René DUROCHER, Jean-Claude ROBERT, François RICARD, *Histoire du Québec contemporain – Le Québec depuis 1930*, Boréal, 1986, p. 276.

¹² De nombreuses enquêtes d'opinion vont en ce sens, dont celle réalisée en 2017 par le *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM). Les résultats de cette [enquête](#) pour le Québec sont accessibles via Internet.

¹³ Ce recul n'est cependant pas propre au Québec. Il est observable même aux États-Unis. Au-delà du nombre de nouvelles entreprises en démarrage, c'est plus leur capacité de croître rapidement et de durer qui importe.

Cette approche se traduira par des efforts pour alléger le poids de la fiscalité et de la réglementation, et pour réduire la présence des organismes publics dans des activités marchandes.

La volonté du gouvernement d'aider au développement économique n'a pas complètement disparu pour autant. Elle transparaît encore dans les nombreux programmes, stratégies et engagements de crédits budgétaires destinés à appuyer des secteurs particuliers ou à aider les entreprises à améliorer leur compétitivité.

Même si ses ambitions sont moins grandes qu'au plus fort de la Révolution tranquille, le gouvernement du Québec dispose toujours de moyens d'action qui lui permettent d'agir sur le développement de l'économie québécoise. Certes, sa marge de manœuvre budgétaire et financière était plus grande en 1960. En contrepartie, le gouvernement de l'époque ne pouvait pas compter sur des instruments tels qu'Hydro-Québec, la Caisse de dépôt et placement, et Investissement Québec. De même, grâce à l'expertise qu'ils ont acquise et aux pouvoirs qui leur ont été conférés au fil des années, les ministères des Finances, des Ressources naturelles, de l'Environnement, des Transports et de l'Immigration, entre autres, sont en mesure d'orienter dans une certaine mesure le développement économique dans les directions qu'ils jugent préférables.

Un Québec outillé ou non?

Au tournant des années 1960, les changements se sont multipliés. Le Québec a dû s'adapter, et ce, de plus en plus rapidement et avec les outils de l'époque. La transformation de l'économie n'a pas été sans douleur, mais on peut dire qu'elle a été bien faite. Les résultats les plus apparents sont une plus grande compétitivité des entreprises québécoises que dans les années 1960, une main-d'œuvre plus instruite et un développement réparti à la grandeur du territoire de la province, qui n'est pas uniquement basé sur l'exploitation des ressources naturelles. S'est ajouté à cela un changement de la garde, si l'on peut dire, parmi les investisseurs. La présence étrangère demeure importante, mais celle des Québécois s'est affirmée.

Au cours des 60 dernières années, le Québec a laissé une signature bien visible et distincte socialement (notamment dans ses programmes sociaux, ses actions et ses valeurs), culturellement et institutionnellement. Parmi les acquis des dernières décennies, on note que Montréal peut se targuer d'être l'une des grandes villes d'Amérique du Nord ayant la plus forte concentration d'universitaires, ce que l'on n'aurait pas soupçonné dans les années 1960. Ailleurs au Québec, on a constitué un réseau d'institutions d'enseignement postsecondaire qui a permis de démocratiser l'éducation et la formation académique¹⁴.

Ces avancées ne devraient pas laisser croire que le travail est terminé, loin de là. Les autres économies ont aussi fait des pas de géant. Au chapitre de la productivité, il reste des gains importants à faire. Travailler à améliorer la compétitivité des entreprises d'ici est un impératif. Il faut reconnaître que les exportations reposent encore largement sur des ressources peu ou pas transformées. Au titre des difficultés à surmonter, la stagnation, voire le déclin de la population active, est préoccupante.

Dans un contexte où l'État peut difficilement donner plus sans faire une ponction supplémentaire dans les poches des contribuables, il faut envisager de « passer le témoin » de l'État au secteur privé et collaboratif (coopératives, économie sociale) pour la suite des choses. Faut-il travailler différemment? Faut-il exercer des choix dans l'aide accordée par les gouvernements? Quelles sont les avenues possibles pour le Québec? Un second *Point de vue économique* s'attardera à ces questions. Il présentera des outils et des mesures inspirés d'ailleurs et susceptibles de garder le Québec dans la course afin d'assurer sa prospérité à court, à moyen et à long terme.

¹⁴ Pour plus d'information, consulter : [Et si la performance de l'économie passait par autre chose que le PIB?](#), Desjardins, Études économiques, *Point de vue économique*, 27 septembre 2018, 13 p.